MANIFESTE

COMMUNE DE ROCLES (Ardèche)

Nous, membres du conseil municipal de la commune de Rocles (Ardèche), souhaitons, en notre qualité d'élus, témoigner notre soutien aux lycéens, ainsi qu'à celles et ceux qui sont dans la rue pour exprimer leurs revendications légitimes, leur volonté de pouvoir se projeter dans un avenir serein et de vivre décemment.

Bien qu'opposés aux débordements qui ont eu lieu et aux dommages causés, nous exprimons notre indignation quant aux violences inacceptables dont les manifestants font l'objet depuis plusieurs semaines, et dénonçons le discours du gouvernement qui nie la répression disproportionnée et les violences policières dont la réalité n'est pourtant plus à démontrer.

Museler la jeunesse n'est pas acceptable de la part d'un Etat démocratique. Opposer systématiquement la violence aux revendications ne l'est pas davantage.

Nous réaffirmons notre attachement viscéral aux valeurs constitutionnelles qui forment le socle de notre État de droit, au premier rang desquelles figure la liberté d'avoir une opinion, de l'exprimer, de se réunir et de manifester.

La jeunesse est aujourd'hui privée de sa voix. Il est nécessaire et urgent de la lui rendre. Et de faire en sorte que nos enfants, qui vont devoir construire leur vie dans le monde que nous aurons bâti, retrouvent confiance en l'avenir. C'est notre responsabilité de leur laisser la place de participer, avec nous, dans une conjugaison harmonieuse de leur fougue et de notre expérience, à la construction de notre futur commun.